

PROJET D'INITIATIVE CITOYENNE DE ROUBAIX

Relevé de décision du Comité d'attribution Sud

Date : 19/02/2019

Bilan de l'action :

Réf : projet 2186294 / Bilan 2176715

Nom et adresse de l'attributaire :
MME Leila Kaboun
9 rue Edgar Degas 59100 ROUBAIX

Décision d'allocation :

- Somme initiale accordée : 1205 €
 - Acompte : 964 €
 - Solde : 241 €
- Somme finale accordée : 1205 €

L'action s'est déroulée conformément au projet d'action présenté

oui non

Le bilan fournit suffisamment d'informations pour rendre compte de la réalisation

oui à compléter

La somme initiale accordée est justifiée au budget réalisé par des factures conformes

oui non sous réserve de vérification des factures

Le budget réalisé est détaillé et équilibré

oui à refaire sous réserve de vérification du budget

Remarques et conditions de versement

Une première action à destination des personnes âgées du quartier sous forme de rencontre intergénérationnelle. Différents acteurs et habitants ont participé à sa préparation et à l'animation.

Les activités étaient peut-être trop axées sur les enfants. Mais le mélange des générations étaient intéressants, et les seniors ont apprécié leur colis de Noël.

L'action a permis de parler du dispositif Voisin 'Âge qui s'implante dans le quartier. Un repas d'information à ce sujet aura lieu prochainement qui permettra de consolider les liens.

Présidence du Comité d'attribution

..... Jean Louis Denis

Signature

Suivez l'instruction des demandes sur <http://lafabrique.ville-roubaix.fr/pic>

Déposez votre prochaine demande en ligne sur <https://services.ville-roubaix.fr/>

PROJET D'INITIATIVE CITOYENNE DE ROUBAIX

Relevé de décision du Comité d'attribution Sud

Date : 19/02/2019

Bilan de l'action : **Goûter de Noël**

Réf : projet 2180600 / bilan 2192193

Nom et adresse de l'attributaire :
MME Jenifer CARPENTIER
51 Jean-Baptiste Greuze, apt b
59100 ROUBAIX

Décision d'allocation :

- Somme initiale accordée : 1280 €
 - Acompte : 1024 €
 - Solde : 109 €
- Somme finale accordée : 1133 €

L'action s'est déroulée conformément au projet d'action présenté

oui *non*

Le bilan fournit suffisamment d'informations pour rendre compte de la réalisation

oui *à compléter*

La somme initiale accordée est justifiée au budget réalisé par des factures conformes

oui *non* *sous réserve de vérification des factures*

Le budget réalisé est détaillé et équilibré

oui *à refaire* *sous réserve de vérification du budget*

Remarques et conditions de versement

Le projet a permis de rassembler les habitants qui ont participé à la préparation, aux décorations, à l'animation.

Des liens avec d'autres acteurs du quartier ont également été tissés, en particulier avec l'association à but humanitaire Triple SA qui a recueilli les dons des habitants pour l'école de Safané.

Le projet a également permis à la nouvelle APE de se faire connaître et de mettre en place d'autres actions à venir.

Présidence du Comité d'attribution

.....*Jean Louis DENIS*.....

Signature

PROJET D'INITIATIVE CITOYENNE DE ROUBAIX

Relevé de décision du Comité d'attribution Sud

Date : 19/02/2019

Bilan de l'action :

Le monde magique des chaudoudous

Réf : 2018/S/7048 / Bilan 2170419

Nom et adresse de l'attributaire :

APEL SAINT JEAN-BAPTISTE

25 rue Larochefoucauld 59100 ROUBAIX

Décision d'allocation :

- Somme initiale accordée : 800 €
 - Acompte : 640 €
 - Solde : 160 €
- Somme finale accordée : 800 €

L'action s'est déroulée conformément au projet d'action présenté

oui non

Le bilan fournit suffisamment d'informations pour rendre compte de la réalisation

oui à compléter

La somme initiale accordée est justifiée au budget réalisé par des factures conformes

oui non sous réserve de vérification des factures

Le budget réalisé est détaillé et équilibré

oui à refaire sous réserve de vérification du budget

Remarques et conditions de versement

Ce projet artistique était intéressant, le rendu de qualité et les enfants très investis. Cependant, il s'adressait davantage aux enfants de l'école et à leurs parents bien qu'ouvert à tous les habitants.

Le Comité se pose la question du rôle du PIC dans le cadre des projets de fête d'école.

Pour une action future une plus grande intégration des habitants du quartier serait souhaitable.

Remarque chef de projet : le budget réalisé complet a été remis avec 6 mois de retard.

Présidence du Comité d'attribution

.....
Jean-Louis DENIS

Signature

PROJET D'INITIATIVE CITOYENNE DE ROUBAIX

Relevé de décision du Comité d'attribution Sud

Date : 19/02/2019

Bilan de l'action :

REPAS SOLIDAIRE FESTIF

Réf : Projet 2186313 / Bilan 2194730

Nom et adresse de l'attributaire :
Comité de quartier Moulin Potennerie
6 rue Nicolas Poussin 59100 ROUBAIX

Décision d'allocation :

- Somme initiale accordée : 1500 €
 - Acompte : 1200 €
 - Solde : 0 €
- Somme finale accordée : 1200 €

L'action s'est déroulée conformément au projet d'action présenté

oui non

Le bilan fournit suffisamment d'informations pour rendre compte de la réalisation

oui à compléter

La somme initiale accordée est justifiée au budget réalisé par des factures conformes

oui non sous réserve de vérification des factures

Le budget réalisé est détaillé et équilibré

oui à refaire sous réserve de vérification du budget

Remarques et conditions de versement

Une action solidaire reconduite depuis plusieurs années, qui garde son intérêt en permettant à des personnes très isolées de bénéficier d'un repas convivial de grande qualité, organisé par les habitants et les acteurs du quartier.

C'est aussi l'occasion pour les acteurs du quartier de se faire connaître et d'échanger autour de leurs actions.

Présidence du Comité d'attribution

Jean-Louis DENIS

Signature

PROJET D'INITIATIVE CITOYENNE DE ROUBAIX

Relevé de décision du Comité d'attribution Sud

Date : 19/02/2019

Bilan de l'action :

Voyage dans l'Audomarois

Réf : projet 2159034 / bilan 2176564

Nom et adresse de l'attributaire :
M. Jacques Malaret, Comité de quartier
de la justice, ACLJR
567 rue de Lannoy 59100 ROUBAIX

Décision d'allocation :

- Somme initiale accordée : 933 €
 - Acompte : 746 €
 - Solde : 187 €
- Somme finale accordée : 933 €

L'action s'est déroulée conformément au projet d'action présenté

oui *non*

Le bilan fournit suffisamment d'informations pour rendre compte de la réalisation

oui *à compléter*

La somme initiale accordée est justifiée au budget réalisé par des factures conformes

oui *non* *sous réserve de vérification des factures*

Le budget réalisé est détaillé et équilibré

oui *à refaire* *sous réserve de vérification du budget*

Remarques et conditions de versement

Un voyage culturel ouvert à tous, varié dans les visites proposées, apprécié des participants, et qui a permis aux habitants de mieux connaître leur Région.

Remarque chef de projet : le bilan complet a été remis avec 5 mois de retard.

Présidence du Comité d'attribution

.....
Jean-Louis DENIS
.....
Signature



Relevé de décision du Comité d'attribution Sud

Date : 19/02/2019

Projet d'action :

Une journée à Versailles

Réf : 2182076

Nom et adresse de l'attributaire :
MME Elsa GERONIMI pour le FSE du
Collège Théodore Monod
205 RUE HENRI REGNAULT
59100 ROUBAIX

Décision d'allocation :

- Somme initiale accordée : 1340 €
- Acompte : 1072 €
- Bilan à transmettre pour le : date confirmée ultérieurement

Remarques et conditions de versement

Le projet présente un intérêt culturel indéniable, cependant le PIC n'a pas vocation à financer des sorties pour un public exclusivement scolaire.

Une participation des familles, même symbolique serait également souhaitable.

Le Comité accepte exceptionnellement de financer le projet sous condition d'une restitution la plus ouverte possible sur le quartier, et d'une participation minimum de 2€ par participant.

Présidence du Comité d'attribution

.....
Jean-Louis DENIS

Signature



Relevé de décision du Comité d'attribution Sud

Date : 19/12/2018

Projet d'action :

Bien être dans la ville

Réf : 2195531

Nom et adresse de l'attributaire :

MME Sarah Belghanem
32 rue Meissonnier
59100 Roubaix

Décision d'allocation :

- Somme initiale accordée : 800 €
- Acompte : 640 €
- Bilan à transmettre pour le : 23/03/2019

Remarques et conditions de versement

L'intérêt du projet est d'être porté par des jeunes du quartier, et de mobiliser une nouvelle structure, le centre social Moulin Potennerie.

Sur l'objet même, le « bien-être », le Comité est un peu sceptique car les activités proposées ne sont pas extrêmement créatives, et essentiellement portées sur l'esthétisme.

Le Comité accepte de financer ce premier projet mais le suivant devra être plus abouti.

Présidence du Comité d'attribution

.....
Jean Louis DENIS

Signature

